HAL
open science

Ecriture-sms en Métropole et à La Réunion : 'zones instables et flottantes' du français ordinaire et spécificités du contexte de surdité

Marion Blondel, Jeanne Gonac'H, Gudrun Ledegen, Julia Seeli

▶ **To cite this version:**

Marion Blondel, Jeanne Gonac'H, Gudrun Ledegen, Julia Seeli. Ecriture-sms en Métropole et à La Réunion : 'zones instables et flottantes' du français ordinaire et spécificités du contexte de surdité. Travaux linguistiques du CerLiCO, 2011, 24, pp.51-70. hal-00879181

HAL Id: hal-00879181

https://hal.science/hal-00879181v1

Submitted on 1 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Blondel, Marion / Gonac'h, Jeanne / Ledegen, Gudrun / Seeli, Julia, 2011, « Ecriture-sms en Métropole et à La Réunion : 'zones instables et flottantes' du français ordinaire et spécificités du contexte de surdité ». Dans : *Travaux linguistiques du CERLICO*, 24, 'Transcrire, Écrire, Formaliser - (1)', Col, Gilles / Osu, Sylvester N. (Dirs), 51-70.

Ecriture-sms en Métropole et à La Réunion :

« Zones instables et flottantes » du français ordinaire et spécificités du contexte de surdité

Marion BLONDEL - SFL, UMR 7023, CNRS-Paris8
marion.blondel@sfl.cnrs.fr
Jeanne GONAC'H - LIDIFRA, EA 4305 Université de Rouen
jeannegonach@yahoo.fr
Gudrun LEDEGEN - Université de La Réunion-UMR 8143-LCF
gudrun.ledegen@univ-reunion.fr
Julia SEELI - Université de La Réunion-UMR 8143-LCF
juliaseeli@hotmail.com

Résumé

La communication médiée par téléphone est une forme d'écrit qui modifie les contours des catégories connues : ses caractéristiques linguistiques relèvent à la fois d'une variété de proximité et d'un moyen de communication à distance. Prenant appui sur quatre corpus « sourds » (1580 sms) et « entendants » de l'espace francophone (Normandie – La Réunion), notre étude se penche sur l'*écrit des sourds* et l'*écrit en situation plurilectale* : nous avions formulé l'hypothèse que les caractéristiques morphosyntaxiques de l'écriture-sms (Panckhurst, 2008), et notamment la présence de *zones instables* et *zones flottantes* (Ledegen, à par.), sont renforcées par les caractéristiques des deux situations. Après avoir dressé un inventaire de formes communes à tous les corpus (relevant du français ordinaire, ou de la syntaxe agrégative), et identifié des zones instables et des zones flottantes spécifiques aux situations de contacts de langues multiples, nous avons pu distinguer des formes spécifiques au contexte de surdité, pour lesquelles nous proposons de possibles explications qui ont trait au contact avec une langue visuo-gestuelle (la LSF) et à la question de la transcription de formes sonores, ici chez un scripteur sourd.

Abstract

Communication through telephone (texting) is a form of writing that alters the contours of known categories; the linguistic characteristics of texting relate to it being a method of long-distance communication and at the same time to a proximity variety. Our study, based on four French "hearing" and "deaf" corpora (the latter contains 1580 sms) (from Normandy and Reunion Island), examines the writing of deaf people as well as situational plurilectal writing. Our hypothesis is that the morphosyntactic characteristics of texting (*écriture-sms*, Panckhurst 2008), particularly the presence of unstable zones and floating zones (Ledegen, in print), are reinforced by the characteristics of both situations. Having inventoried forms common to all corpora (based on ordinary French or aggregative syntax), and identified unstable and floating zones that characterize language-contact situations, we can distinguish those forms that are particular to deaf

texting. We propose possible explanations for these forms along two lines: contact with a visual-gestural language (LSF) and the transcription of phonetic forms by deaf writers.

0. Introduction

La communication médiée par téléphone offre un terrain de recherche relativement 'jeune' dans le champ de la linguistique de l'écrit. Cette forme d'écrit modifie les contours des catégories connues parce que ses caractéristiques linguistiques relèvent à la fois d'une variété de proximité et d'un moyen de communication à distance. L'écriture-sms est (encore) majoritairement utilisée dans un contexte informel et permet de se libérer de la norme scolaire ; elle offre en cela un terrain de jeu avec les règles de l'écrit normé (tel que prescrit en contexte scolaire ou professionnel par exemple), tout en répondant à un certain nombre de contraintes liées à la manipulation du clavier et à l'économie de caractères. Certaines caractéristiques de l'écrit sont donc exploitées de manière extrême, d'autres caractéristiques sont détournées de leur usage classique.

A la particularité de l'écriture-sms, nous ajoutons ici un contexte doublement spécifique : celui de la surdité (première spécificité) en situation de contacts de langues (seconde spécificité). Nous faisons l'hypothèse que les caractéristiques morphosyntaxiques de l'écriture-sms, et notamment la présence de zones instables, sont renforcées par les caractéristiques des deux situations : écrit des sourds et écrit en situation plurilectale.

Dans un premier temps, nous présentons les notions qui fondent notre hypothèse à savoir les notions de *zones instables* et *zones flottantes*, d'*écrit des sourds*, et d'*écrit en situation plurilectale*. Nous détaillons dans un second temps les conditions de recueil et d'analyse des textos étudiés. Enfin, nous présentons un inventaire qualitatif des formes qui relèvent de l'écriture-sms et sont communes aux scripteurs sourds ou entendants de nos corpus, puis des formes qui relèvent selon nous du contexte de surdité spécifiquement. Nous proposons enfin de possibles explications à cette spécificité en retrouvant un des points d'ancrage du CERLICO2010 : la question de la transcription de formes sonores, ici chez un scripteur sourd.

Blondel, Marion / Gonac'h, Jeanne / Ledegen, Gudrun / Seeli, Julia, 2011, « Ecriture-sms en Métropole et à La Réunion : 'zones instables et flottantes' du français ordinaire et spécificités du contexte de surdité ». Dans : *Travaux linguistiques du CERLICO*, 24, 'Transcrire, Écrire, Formaliser - (1)', Col, Gilles / Osu, Sylvester N. (Dirs), 51-70.

1. Zones instables et écriture-sms

1.1 Zones instables : éléments de définition

Les zones que nous appelons instables sont des espaces de la grammaire liés à la potentialité d'un système à varier, et qui se révèlent souvent semblables quelles que soient les langues en contact. Il s'agit souvent de petits mots-outils (morphèmes grammaticaux) dont l'omission ou la substitution à l'oral ne gêne pas l'intercompréhension. L'expression « zone instable » est empruntée aux travaux sur l'interlangue (Selinker, 1994) qui ont montré l'instabilité du système linguistique de l'apprenant L2[1]. Elle est également connue dans l'hypothèse du « français zéro » (Chaudenson, Mougeon et Béniak, 1993) : « […] dans le temps (étude diachronique de la variation de la langue [française]) comme dans l'espace (variétés de français dispersées dans le monde), on observe une grande constance dans les parties du système qu'affecte la variation, sans même parler de la constance de certains processus auto-régulateurs » (Chaudenson, 1993 : 387).

L'écriture-sms[2] (Panckhurst, 2008) est organisée selon le principe de syntaxe agrégative, autrement dit avec « la prédominance de la simple juxtaposition des éléments et […] l'absence de coordination et de subordination explicites » (Wiesmath, 2006 : 60). Cette organisation syntaxique caractérise le pôle conceptuel de la proximité communicative (Koch & Œsterreicher, 1990), habituellement constitutive de l'oral (réalisation phonique), et élargie au médium écrit (réalisation graphique) par le biais des nouvelles technologies (Frank-Job, 2008). On relève donc, dans les sms en particulier, les omissions des catégories fonctionnelles, décrites précédemment en termes de zones instables.

---

[1] Comme le souligne Py (2004) « Une interlangue constitue donc bien un système linguistique, qui doit être décrit comme tel, mais un système essentiellement instable. (..) [Cette instabilité] ne peut être décrite que si l'on fait intervenir le poids de la langue cible, c'est-à-dire la notion d'erreur. » (Py, réédition, 2004a : 16). Dans notre étude, il ne s'agit pas d'apprenants et les répertoires des personnes que nous observons sont stabilisés ; c'est pour cette raison que nous avons repris la notion de zones instables mais pas celle d'interlangue.

[2] Nous adoptons le terme *écriture-sms* proposée par Panckhurst (2008), qui désigne de façon neutre le médium (écrit) et son lieu de création sur téléphone portable, sans présager de son caractère formel ou informel.

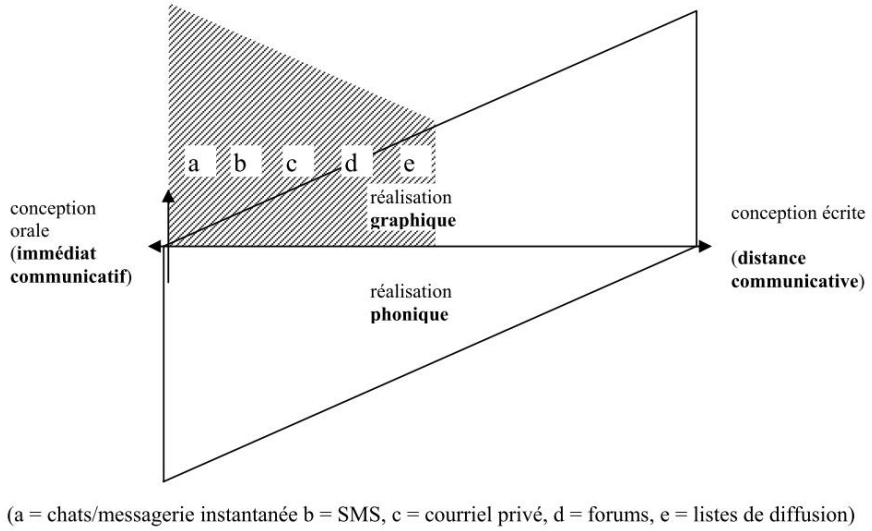

Figure 1. Les nouvelles technologies et la proximité communicative à l'écrit (Frank-Job, 2008)

1.2 Zones instables en situation de contact français-créole : tendances renforcées dans le cadre de l'écriture-sms

Le contact français-créole amplifie les zones instables[3] via, notamment, l'omission de mots-outils – tels que les prépositions et conjonctions « légères » (Abeillé & Godard, 2005), les pronoms OI et OD, etc. Ces variations mettant en jeu une tendance évolutive du français, elles sont attestées dans de multiples aires francophones, mais caractérisent par ailleurs fortement le français en contexte franco-créole, par leur fréquence élevée et leur valeur neutre du point de vue sociolinguistique ('norme endogène').

Nous relevons ainsi dans les sms à La Réunion une augmentation – par rapport aux pratiques orales « ordinaires » attestées en métropole – de :

- l'omission des clitiques objet direct *le*, *la*, *les* ;

[3] Par exemple, pour l'emploi direct de clitiques objet indirects (et inversement) en français, l'explication interférentielle avec le créole réunionnais constitue une hypothèse possible, qui permet d'expliquer une partie des phénomènes observés ; le créole dispose d'un seul paradigme de formes pour les clitiques objets : *li èm ali* : 'il l'aime' ; *li mazine ali* : 'il pense à lui/elle'. Par ailleurs, le clitique objet peut être omis facilement en créole réunionnais (Cellier, 1985). Toutefois, l'absence des clitiques objet est aussi largement attestée en français métropolitain familier (Gadet, 1997 ; Lambrecht & Lemoine, 1996 ; Larjavaara, 2000). Les deux forces se rejoignent ainsi pour donner lieu à cette fréquence d'attestation particulière (cf. le concept de *résonance* proposé par Léglise & Ledegen, 2007 ; Ledegen, à par. b)).

- l'omission des clitiques objet indirect *en*, *y* ;
- l'omission de la conjonction *que* (Ledegen, 2008).

Les zones instables nous semblent d'autant plus sollicitées dans l'écriture-sms à La Réunion (Ledegen, à par. b), que la tendance à la syntaxe agrégative du français régional de la Réunion s'y trouve amplifiée.

1.3 *Zones flottantes* en contexte réunionnais entendant

La situation linguistique à La Réunion présente par ailleurs une autre particularité : on identifie des « zones flottantes » (Ledegen, à par.), i.e. se prêtant à une interprétation double : créole et français ; étudiées dans les pratiques ordinaires orales où elles constituent près de 15% des pratiques, on les relève aussi dans l'écriture-sms (en contexte entendant) à La Réunion (Ledegen, à par. a)). Ces zones proviennent de la difficulté à tracer la frontière entre le français et le créole réunionnais en raison de la considérable « osmoticité » entre les deux langues (Chaudenson, 1993) qui s'organisent en *continuum*, et non par une séparation stricte entre les variétés en présence[4] :

(1) {i(l) faut red(e)mander à papa ou à maman un cahier (interprétation en français)
{i fo redmandé a papa ou a maman un kayé (interprétation en créole) (*Valirun*[5])

Situé dans une séquence en créole, l'exemple oral (1) constitue une citation des paroles de l'institutrice. De ce fait, il pourrait être en français, ou en créole, le [i] pouvant être l'indice préverbal du système créole (Watbled, 2003) comme la prononciation de « il » en [i] comme en français « ordinaire » (Gadet, 1989). Dans les sms du corpus réunionnais entendant, ce phénomène de « zones flottantes » se produit par le biais du jeu avec les graphies :

[4] L'intérêt du concept de *continuum* ne doit pas occulter le fait que la méthode sous-jacente à l'établissement de cette présentation scalaire, la perspective implicationnelle (Carayol & Chaudenson, 1979), est difficile à appliquer en syntaxe : contrairement à la phonologie, le nombre de variables en syntaxe, majoritairement non binaires, est élevé et elles se laissent difficilement ordonner les unes par rapport aux autres suivant une relation d'implication (si variable B, alors déjà variable A).

[5] *Variétés Linguistiques de La Réunion* : grand corpus oral de La Réunion réunissant près de 200 heures de transcription alignée en français et en créole, lancé par G. Ledegen il y a 10 ans sous l'égide de l'équipe *Valibel* dirigée par M. Francard (Louvain-la-Neuve).

(2) Mi lè arivé.en+ **y ple**,tro nul.bne journé et pa2btiz.je t'm[6]
Mi lé arivé. en plus **{i pleu** (créole),trop nul.bonne journé et pas de bêtises.je t'aime
{**il pleut** (français)
Je suis arrivé. En plus il pleut, trop nul. Bonne journée et pas de bêtises. Je t'aime.

Dans ce message alternant créole et français (2), *y ple* peut ainsi être interprété comme étant du créole *i pleu*, ou du français *il pleut*.

1.4 Zones instables et zones flottantes : spécificités éventuelles du français en contexte de surdité

1.4.1 Le français des sourds

Les sourds constituent une population très hétérogène tant du point de vue du degré de perte auditive, que du point de vue du type d'appareillage, que du point de vue de la prise en charge et du parcours linguistique. A l'exception de quelques situations conciliant une perte auditive de faible degré, un bon appareillage et une rééducation performante, l'accès à l'input en français oral reste lacunaire et la personne sourde doit composer avec le faible degré d'informations données par la lecture labiale, les indices acoustiques et les indices pragmatiques liés à chaque situation de communication. L'évaluation des compétences orales (expression et compréhension) des adultes sourds est peu documentée et les quelques données quantitatives disponibles concernent essentiellement le taux d'illettrisme des adultes sourds (cf. rapport Gillot, 1998). Les diverses enquêtes, entretiens et témoignages confirment ce point : le français est loin d'être une langue naturelle et pleinement maîtrisée pour la majorité des sourds, qu'ils aient ou non fait le choix de la LSF comme langue privilégiée.

Les travaux sur le français des sourds (Nadeau & Machabée, 1998 ; Tuller, 2000 entre autres) ont permis d'identifier des zones instables comparables à celles identifiées dans des contextes de contacts de langues et *a fortiori* dans le cas du contact français-créole. Les explications données à ces marqueurs d'instabilité varient, certains auteurs identifiant là un contexte d'acquisition

[6] Dans les exemples, les formes en caractères gras, parfois entre parenthèses ou entre crochets présentent les éléments remarquables, « flottants » ou encore omis en référence au français standard. Le corpus étant anonymé, les noms ou prénoms ne sont pas cités et remplacés par [nom]. Quand il en est besoin, une traduction accompagne l'exemple.

atypique comparable à celui d'une acquisition du langage en contexte pathologique (Tuller, 2000 par exemple), d'autres auteurs reconnaissant là un contexte d'acquisition comparable à celui d'une langue seconde avec possible influence de la langue première (Nadeau & Machabée, 1998, entre autres).

Pour mesurer l'effet possible d'une langue des signes comme langue première, il convient de donner quelques précisions au sujet de la structure de la LSF. La morphosyntaxe de la LSF se caractérise par l'utilisation simultanée des articulateurs manuels et non-manuels dans l'espace, et certaines relations morphosyntaxiques s'expriment dans la coarticulation et l'encodage simultané de deux référents en relation dans l'espace. Ainsi, dans l'exemple (3) pour signifier que 'le chat est sous la table', le locuteur réalise successivement les signes CHAT (3a) et TABLE (3b), puis à l'aide d'un classificateur de 'surface plate', il réfère à la table de sa main non-dominante tandis qu'à l'aide d'un classificateur 'être-animé', il réfère au chat qu'il localise de sa main dominante (3c). La LSF fait ainsi l'économie de mots-outils autonomes. Les relations morphosyntaxiques exprimées en français par les déterminants, copules et prépositions sont exprimées, en LSF, via les relations spatiales. Si le scripteur sourd s'appuie sur la séquence des unités manuelles se déroulant dans le temps, il peut avoir tendance à omettre, en français, les morphèmes correspondant aux relations spatiales. La logique de la syntaxe agrégative se verrait donc renforcée au contact de la langue des signes.

(3) a) CHAT 'un/le chat'

b) TABLE 'une/la table'

c) Cl:chat/ Cl:table 'le chat est sous la table'

Nous ne cherchons pas ici à trancher entre les interprétations permettant de cerner l'origine ou la raison d'utilisation de tel ou tel trait[7], mais multiplions plutôt les interprétations possibles, dans la droite ligne de la notion de zone flottante ; ainsi, nous formulons l'hypothèse que les zones instables identifiées dans les textos 'entendants' seront d'autant plus activées dans les textos rédigés par des sourds usagers de la LSF, en métropole comme à La Réunion. Par ailleurs, dans les contextes de contacts de langues – français-LSF ; français-créole-LSF – nous supposons que les zones flottantes seront accrues.

1.4.2 L'écrit en contexte de surdité

Waterschoot et Van Herreweghe (2007) considèrent que certaines spécificités relevées dans les productions écrites en néerlandais chez des enfants sourds signeurs peuvent s'expliquer en partie par l'influence de la *Vlaamse Gebaren Taal* (*VGT*, langue des signes flamande). Parmi les

[7] Ainsi, « toi fai koi ? » pourrait trouver son origine dans le créole réunionnais (sujet verbe mot Wh-) comme dans la langue des signes (un pointage vers l'interlocuteur ('toi') suivi du signe FAIRE et du signe interrogatif QUOI). Notre approche consiste à ne pas trancher dans les interprétations possibles, faute d'indices pragmatiques ou linguistiques. Ce positionnement analytique est indispensable pour révéler le jeu des locuteurs avec et sur le flou existant entre les langues en contact.

particularités morphologiques et syntaxiques, les auteures relèvent l'omission des auxiliaires, l'omission des verbes de mouvement lorsqu'ils sont construits avec une préposition (4), le non-respect de la concordance des temps, l'ajout de marques aspectuelles inappropriées, des répétitions (5) ou l'omission d'arguments (6).

(4) nous au bus
nous **[allons]** au bus

(5) papa **vêtements** sèche **vêtements** jolis **vêtements**

(6) donne à moi
[il] me donne

Les auteures proposent que la structure de la VGT comme L1 peut expliquer en partie ces formes caractéristiques. Ainsi, l'accord spatial des signes verbaux permet l'omission des arguments (l'interlocuteur complète la référence des arguments nuls grâce aux références localisées préalablement, comme l'illustre l'exemple (3) donné plus haut) et il n'existe pas de copule en VGT, ce qui pourrait expliquer son omission comme en (7), traduit du néerlandais.

(7) et puis garçon mort
et puis [le] garçon **[est]** mort

Notons néanmoins que les auteures argumentent avec précaution autour de l'hypothèse interférentielle et soulignent que l'influence de la VGT ne saurait être le seul ni le principal facteur des spécificités des productions écrites de ces élèves sourds. Des chercheurs spécialisés dans l'étude des variations chez les apprenants (Tarone, 1988 ; Selinker, 1991 ; Porquier & Py, 2005) ont montré que de nombreux résultats antérieurs avaient été sur-interprétés et que l'hypothèse du transfert de la langue maternelle ne se voyait pas systématiquement confortée. La principale raison invoquée est que les zones instables ainsi identifiées sont les mêmes chez les différents apprenants, quelle que soit leur langue maternelle. Nous verrons dans cette étude que la piste interférentielle permet néanmoins de compléter les autres types d'analyse.

2. L'écriture-sms en contexte de surdité et dans le cadre d'une comparaison Métropole / Réunion

Notre étude de l'écriture-sms en contexte de surdité s'appuie sur une comparaison Métropole / Réunion. D'une part, cette situation combine différents facteurs renforçant l'instabilité et offre ainsi un lieu d'observation privilégié pour étudier les zones instables du français. D'autre part, la comparaison des terrains et des corpus doit permettre de cerner la spécificité de l'écriture-sms liée à la surdité, i.e. au contact avec la LSF mais aussi dans un rapport caractéristique écrit / signal sonore.

2.1 Deux corpus 'sourds' de l'espace francophone

Nous avons constitué un corpus de 1580 sms échangés en contexte de surdité, autrement dits reçus ou émis par des personnes sourdes, en France métropolitaine (Rouen, 512 sms) et à La Réunion (Saint Denis, 1068 sms). Ces 'textos sourds' sont mis en regard avec les 'textos entendants' n'impliquant pas d'usagers sourds) : les corpus normands ont été constitués dans le cadre du projet « CESP »[8] et le corpus réunionnais a été constitué dans le cadre du projet *sms4science*[9].

La confrontation de ces différents corpus nous permet de faire l'inventaire des formes communes entre textos 'sourds' et 'entendants', de distinguer des formes qui semblent spécifiques au contexte de surdité, que ce soit en France métropolitaine ou à La Réunion, et d'identifier les zones instables et zones flottantes spécifiques à ces situations de contacts multiples : français – LSF – écriture-sms ; français – LSF – écriture-sms – créole.

---

[8] Le projet CESP (Communication Electronique en Situations Plurilingues), conduit par le laboratoire rouennais LiDiFra et financé par l'ISCC (Institut des Sciences de la Communication du CNRS) visait à recueillir des corpus de communication électronique (sms, tchats, courriels, blogs...) dans lesquels des phénomènes de contacts de langues étaient attendus. L'ensemble des sms recueillis par notre collègue Fabien Liénard dans le cadre de ce projet et de ses précédents travaux (cf. Liénard, 2007, Vienney *et al*., 2007) nous sert de référence pour le volet 'entendant' (soit 1800 sms de jeunes entendants).

[9] 21 694 sms ont été réunis d'avril à juin 2008 lors de l'enquête *Faites don de vos sms à la science* ; elle présente le premier terrain de l'étude internationale *sms4science* mise en place par C. Fairon et l'équipe CENTAL de l'université de Louvain-la-Neuve, suite à l'enquête menée en Belgique francophone en 2004 (Fairon, Klein et Paumier, 2006 ; cf. www.sms4science.org).

2.1.1 Le corpus réunionnais

Le corpus réunionnais réunit 1068 textos, recueillis en 2009-2010 par Julia Seeli dans le cadre de son étude de Master 2, qui exploite diverses pistes d'analyse autour du contact LSF-créole-français, dans le cadre de l'écriture-sms. Ces sms proviennent de onze personnes sourdes ayant envoyé de 4 à 821 messages[10]. La majorité des personnes a entre 17 et 25 ans mais nous comptons aussi un participant de 44 ans. Les interactions se sont déroulées dans trois situations différentes a) entre les interlocuteurs proches (amis, famille), b) contact professionnel et scolaire (collègues, éducateur), et c) entre les participants et Julia Seeli.

Notons que l'exportation directe sur ordinateur via le programme PC Suite de Nokia nous a assuré du caractère non altéré des messages. La base est réunie dans Excel : des remarques sur la phonétique, la syntaxe, le lexique, avec des codages des phénomènes remarquables, permettent de confronter les différents éléments du corpus, qui contient par ailleurs le message d'origine accompagné d'une transposition orthographique facilitant l'interrogation du corpus.

2.1.2 Le corpus normand

Le corpus normand comprend à ce jour 512 sms relevant de trois types de collectes. Une partie de ces messages (186 sms) correspond aux sms envoyés et reçus par notre informatrice principale : cette personne sourde s'est vu confier un téléphone portable[11] avec forfait sms pendant 5 mois (de décembre 2006 à mai 2007) en échange de la conservation des messages envoyés et reçus et de leur copie à notre intention. Une autre partie des messages (46 sms) provient des envois dans les échanges informels et amicaux entre l'une d'entre nous et cette informatrice entre février 2005 et décembre 2006. Enfin, une troisième partie est le recueil d'une série de 242 sms échangés avec la même informatrice entre octobre 2009 et février 2010 sur un autre portable, ainsi que ceux reçus en octobre 2009 par une autre informatrice de 25 ans (36 sms).

Notre informatrice principale nous a fourni quelques éléments biographiques et sociolinguistiques pour décrire chacun de ses interlocuteurs (âge, sexe, statut auditif, connaissance de la LSF) qui nous ont permis de reconstituer certains éléments d'interprétation

[10] Dans la suite de l'étude réunionnaise, il est programmé de réunir systématiquement les envois et réponses de deux personnes de ce premier corpus avec une même personne sourde, afin de privilégier l'étude de l'interaction.

[11] Les portables et forfaits ont été financés dans le cadre des projets CESP décrit en note 8.

des messages. Le profil des scripteurs varie en sexe, en âge (de 20 à 70 ans), en degré d'intimité (famille, amis intimes, relations associatives et professionnelles) et en degré de compétence en LSF (connaissance poussée ou moyenne de la LSF, absence de connaissance)[12]. Notre informatrice a 55 ans et occupe une place de médiatrice entre les communautés sourde et entendante. Elle utilise la LSF quotidiennement et la considère comme sa langue principale même si, ayant reçu une éducation oraliste, elle a été exposée à une forme académique de la LSF relativement tardivement (comme beaucoup d'adultes de sa génération). Son entourage proche est mixte, sourd et entendant, avec des degrés divers de connaissance de la LSF (pour les entendants et pour les sourds) et du français (pour les sourds). Elle fait partie des acteurs de la communauté qui œuvrent en faveur de la promotion de la langue des signes et reste en même temps une personne clef dans la mise en relation entre sourds et entendants non signeurs. Elle estime « plutôt bon » son niveau en français[13].

2.2 Les traits syntaxiques communs aux sourds et aux entendants

2.2.1 Les formes d'écriture-sms relevant du français ordinaire

Divers traits de « français ordinaire » tel que défini et décrit par Blanche-Benveniste & Jeanjean (1986) et Gadet (1989) sont très fréquemment relevés tels que l'omission du *ne* de négation (8)[14], l'utilisation de *on* pour *nous*, et de *ça* pour *cela* (9), l'emploi d'interrogatives directes avec le mot interrogatif placé *in situ* ou avec le point d'interrogation en unique marqueur à l'instar des

[12] En accord avec un certain nombre de chercheurs (de différentes disciplines) sur la surdité (Delaporte, 2002, Millet, 2003, Mottez, 2006, entre autres), nous considérons que les variables telles que le degré de surdité, l'âge du diagnostic ou le parcours éducatif ne sont pas aussi éclairantes qu'on ne le pensait initialement pour cerner le profil sociolinguistique d'une personne sourde. La recherche montre en effet que les représentations sociale et sociolinguistique d'un informateur nous informent davantage (que les données 'catégorielles') sur ses pratiques et usages langagiers.

[13] Nous devons rappeler ici qu'il n'y a pas d'équivalence à proprement parler entre un bilinguisme LSF-français des personnes sourdes et un bilinguisme LSF-français des personnes entendantes. Même si les formes relèvent d'un bilinguisme fonctionnel tel que défini par Grosjean (1996), l'accès aux deux langues n'est pas équivalent dans les deux cas : comme nous l'avons mentionné précédemment, les personnes sourdes ont un accès incomplet au français oral. Par conséquent, les usagers sourds du français évaluent leurs compétences dans cette langue au regard de ce contexte spécifique d'acquisition et d'exposition à la langue.

[14] Ainsi, dans le corpus réunionnais, on relève 52% d'omissions dans les sms sourds, 93% d'omissions dans les sms entendants.

interrogatives par intonation de l'oral (10)[15], l'omission du pronom impersonnel *il* (pour environ un tiers des cas, autant avec *falloir* que pour la tournure *il y a*) (11) :

(8) a) Bah tant pis.. On a pas le choix.. (corpus réunionnais)
Bah tant pis.. On **[n']**a pas le choix..

b) apres cours jepxPas car je dois partir prendre bus a 19h40 (corpus normand)
après (le) cours je [**ne**] peux pas car je dois partir prendre (le) bus à 19h40

(9) a) Oui on est dégoûté mais on n à pas le choix (normand)
Oui **[nous] sommes** dégoûté**s** mais **[nous]** n'**avons** pas le choix

b) ça va etre chaud d etre à 16h30 à saint paul (réunionnais)
[cela] va être chaud d'être à 16h30 à Saint Paul

(10) a) Pff. Tu peux pa trouver une solution? (réunionnais)
Pff. **[Ne peux-tu]** pas trouver une solution?

b) Oki :) hihi tu vas le chercher :) ? (normand)
Oki :) hihi **vas-tu/est-ce que tu vas** le chercher :) ?

(11) a) Faut que j voie aussi la banque pour des preuve de caméra. (réunionnais)
[Il] faut que je voie aussi la banque pour des preuves de caméra.

b) Car y a ma coloc qui peut m emmener.. (réunionnais)
Car **[il]** y a ma coloc qui peut m'emmener..

Par ailleurs, des formes relevant de la syntaxe agrégative se sont révélées communes aux corpus entendants et sourds ; ainsi, nous avons relevé différents exemples d'omission de mots-outils : déterminant comme en (12), préposition comme en (13), conjonction (parataxe) comme en (14).

(12) je suis ds bus (normand)

[15] Ainsi, dans le corpus réunionnais, 70% des interrogations partielles dans les sms sourds sont des interrogations *in situ* et 54% dans les sms entendants. Les interrogations 'par intonation' représentent 91% du total des interrogations totales dans les sms sourds et 88% dans les sms entendants.

je suis **dans [le]** bus

(13) je descends terminus
je descends **[au]** terminus (normand)

(14) (a) je pense au café sncf je prends metro apres (normand)
je pense au café SNCF **[car/parce que]** je prends (le) métro après

(b) Désolée vous pourrez m attendre un peu.. J suis dans la poste, y a tro du monde..
Désolée pourriez-vous m'attendre un peu ? **[car/parce que]** je suis [encore] à la poste, **[où]** il y a trop de monde

2.2.2 Les zones instables

Les premiers traits particularisants communs aux sourds et aux apprenants de L2 concernent le système pronominal, la sous-catégorisation verbale, la copule et les auxiliaires, et enfin les conjonctions et prépositions (Nadeau, M. & Machabée, D., 1998 ; Gonac'h, 2008). Ainsi, sont fréquemment attestées dans nos corpus des substitutions de pronoms (OD au lieu de OI comme en (15).

(15) *Pronoms*
a) je les ai proposé de venir (normand)
je **[leur]** ai proposé de venir

b) J suis mal à l aise de les parler (réunionnais)
Je suis mal à l'aise de [**leur**] parler

c) ça la fera du bien (réunionnais)
ça [**lui**] fera du bien

Ce premier cas, fort abondant dans le corpus réunionnais (Ledegen & Léglise, 2007), se différencie nettement des deux suivants pour lesquels aucun exemple réunionnais n'a été relevé : pronom OI au lieu de OD (16) ou pronom sujet au lieu de pronom objet (17).

(16) je ds lui prevenir (normand)
je dois **[le]** prévenir

(17) soigné il bien (normand)
soignez**-[le]** bien

Les constructions verbales se révèlent instables sur trois points notamment : les constructions transitive / intransitive (18), l'omission de la copule (19)[16] et l'omission ou choix de l'auxiliaire *être/avoir* (en combinaison avec l'accord du participe passé) (20) :

(18) *Constructions verbales*

a) appelle a papa (normand)
appelle **[ø]** papa

b) Tu peu appeler à maman (réunionnais)
Tu peux appeler **[ø]** maman

(19) a) je chez Jonathan (réunionnais)
je **[suis]** chez Jonathan

b) Il faut pas tro gentil avec lui (réunionnais)
Il faut pas **[être]** trop gentil avec lui

c) jde lui ai arrange pr que [nom] aille chez [nom] sans moi si eux libre (normand)
je lui ai arrangé pour que [nom] aille chez [nom] sans moi si eux **[sont]** libres

(20) car [nom] et moi assistées a cause une etudiante memoire oral (normand)
car [nom] et moi **[avons]** assisté **à une soutenance**

Les locutions conjonctives sont remplacées par des formules proches (21) ou remplacent à leur tour des conjonctions *zéro* (22) :

Locutions conjonctives

(21) suivant la memoire soit terminée (normand)
[après que] le mémoire **est/soit** terminé

[16] Sharma & Rickford (2009) décrivent cet aspect pour des données L2.

(22) a) Mais j veu plus de savoir qu'il s est passé (réunionnais)
Mais je (ne) veux plus **[ø]** savoir ce qui s'est passé

b) J ose pas à dire. (réunionnais)
Je (n') ose pas **[ø]** dire.

Quant aux prépositions, les formes 'légères' sont fréquemment remplacées par des formes plus denses sémantiquement (*dans* pour *à*) en (23), ou doublées par celles-ci (*dans* + *à*) en (24), ou employées l'une pour l'autre (*de* pour *à*) en (25) :

Prépositions

(23) et jé pa fini pr fable mé ds mi mars (normand)
et j e (n')ai pas fini pour la fable mais **[ø/à]** (la) mi mars

(24) C'est dans au centre ville (réunionnais)
C'est **[ø]** au centre-ville

(25) Pense à moi de ton jour d anniversaire (réunionnais).
Pense à moi **[à]** ton jour d'anniversaire**/le** jour **de ton** anniversaire

2.2.3 Les zones flottantes : Normandie et Réunion

Les zones flottantes, sujettes à des interprétations multiples, se révèlent nombreuses, et partagées par la Normandie et La Réunion : ainsi, pour les constructions avec le pronom fort, la possible influence de la LSF se combine avec les tendances constatées en FL2 (Véronique, 1997) : en effet, l'utilisation correspondante du pointage manuel[17], forme grammaticale à fonction pronominale de la LSF, pourrait expliquer l'utilisation fréquente des pronoms forts *moi* et *toi* dans trois types de structures : Pronom fort + N en (26), Pronom fort + V conjugué en (27), Pronom fort + Pronom faible + V impersonnel (*faut*, *ça va*) ou Pronom fort + Présentatif en (28).

[17] Le pointage (manuel ou non manuel) donne la possibilité au signeur, en association avec la direction du regard, de localiser un référent (personne, objet ou notion, présents ou absents) par rapport à lui-même ou à un autre référent, d'établir une référence dans l'espace grammaticalisé et d'y renvoyer ultérieurement.

(26) a) Tu conduis le JUMPY et moi voiture.. (réunionnais)
Tu conduis le JUMPY et **moi** la voiture..

b) Ce soir moi internet.. Gros bisous fort.. (réunionnais)
Ce soir **moi (je serai sur)** internet.. Gros bisous fort..

(27) a) mwa vai bien. et toi fai koi ? (réunionnais)
moi [**je]** vais bien. et **toi** [**tu]** fais quoi ?

b) quand lui vien demain twa di lui ok (réunionnais)

quand (**lui**) **il** vient demain (**toi**) **tu** lui dis ok

c) toi change portable (normand)
(**toi**) **tu** changes de portable

d) Ce soir toiviens me chercher a 18h30 (normand)
Ce soir (**toi**) **tu** viens me chercher à 18h30

(28) a) Car moi j faut payer car j ai perdu (réunionnais)
Car (**moi**) **je dois** payer **/ il** faut **que je paie** car j'ai perdu

b) moi c'est ton mari (normand)
(**moi**) **c'est** ton mari

Le corpus réunionnais présente par ailleurs des zones flottantes spécifiques, se laissant interpréter à la lumière des contacts avec la LSF, avec le créole et avec le français de La Réunion, voire dans le cadre du jeu d'écriture déployé dans l'écriture-sms. Une série de constructions subordonnées averbales présente ainsi l'omission de la copule et du sujet ou du subordonnant : complétive averbale en (29) ou interrogative averbale comme en (30) :

(29) si maman me dit que cher! (réunionnais)
si maman me dit que **[c'est]** cher!

(30) tu penses quoi mieux (réunionnais).
[qu'est-ce qui] est mieux, tu penses

Ces omissions ont trois explications possibles : elles pourraient être des transferts du créole réunionnais, qui permet l'omission de la copule ou du subordonnant *que* ; elles pourraient être des transferts de la LSF dans la mesure où la LSF ne dispose pas de subordonnant autonome non plus, ni de copule ; enfin, l'écriture-sms et tout particulièrement la syntaxe agrégative peuvent être invoquées pour expliquer l'omission du groupe verbal, et du subordonnant.

D'autres constructions combinent un possible transfert de la LSF ou du créole réunionnais, avec un trait du français de La Réunion[18] (Ledegen, 2007a) : absence de subjonctif comme en (31) avec un paradigme fort large (*vouloir*, *dommage*, *préférer*, …)[19], interrogative indirecte *in situ*[20] comme en (32) et emploi de pronom OD pour OI comme en (33).

(31) a) Tu veu que j prend pour toi ? (réunionnais)
Tu veux que je (en/le) [**prenne]** pour toi ?

b) Dommage qu' [NOM] peut pas te raconter de son séjour. (réunionnais)
Dommage qu' [NOM] (ne) [**puisse]** pas te raconter de son séjour.

c) Tu préfère que j t attend au rond point? (réunionnais)
Tu préfères que je [**t'attende]** au rond point?

(32) a) dis-moi stp c'est qui les filles? (réunionnais)
dis-moi stp [**qui sont]** les filles?

b) C pou 2 demandè c ou le mariage ? (réunionnais)
C'est pour te demander **c'est où** le mariage ?

---

[18] Le français de La Réunion se particularise par une série de traits de prononciation, de lexique ou encore de syntaxe : certains de ces traits syntaxiques (absence du subjonctif ; interrogative indirecte *in situ*) sont décrits, en français de métropole, comme « non conventionnels » (Larjavaara, 2000 : 10) ou « populaires » (Gadet, 1992 : 65 ; Blanche-Benveniste, 1997 : 41) ; nos attestations de ces phénomènes, en revanche, montrent qu'ils relèvent tous d'un usage « habituel », non marqué, à la Réunion : ils y constituent la *norme objective* (Ledegen, 2007a).

[19] A la différence du français du Canada, où l'absence de subjonctif s'atteste sur un paradigme restreint : surtout après *il faut que* et des verbes fréquents comme *vouloir* (cf. Laurier, 1989 pour le franco-ontarien).

[20] L'interrogative indirecte *in situ* ('dans le lieu') présente le morphème interrogatif à la même place que le complément dans la phrase déclarative correspondante. Elle se réalise très fréquemment derrière le verbe *savoir*, avec le prédicat *c'est* et des mots *Qu-* monosyllabiques (dont majoritairement *quoi*) (Ledegen, 2007b).

(33) a) Et j pense de la donner que 50 (réunionnais)
Et je pense **[lui]** donner que 50

b) J ose pas à les demander de m emmener (réunionnais).
J ose pas **[leur]** demander de m'emmener

Le transfert de la LSF pourrait être invoqué pour expliquer chacune des formes (31), (32), et (33) : cette dernière ne dispose pas du subjonctif (31), elle compte parmi ses formes interrogatives indirectes la forme *in situ* (32), et n'emploie qu'un seul paradigme de formes non liées pour les clitiques objet (33). Il en est de même pour le créole réunionnais, qui à son tour – tout en étant renforcé par d'autres tendances évolutives du français (cf. Léglise & Ledegen, 2007) – peut être à la base des traits régionaux syntaxiques attestés dans le français de La Réunion.

2.3 Spécificités potentielles de la surdité

La comparaison des corpus de textos sourds entre eux, et avec les corpus de textos entendants, font apparaître une série de structures ou tournures qui se révèlent spécifiques au contexte sourd.

2.3.1 Le lien potentiel avec la LSF

Nous présentons deux types de constructions qui nous semblent avoir pour seule explication celle du contact avec la LSF. Ainsi, l'emploi de *juste* semble, dans les quelques occurrences relevées, correspondre à la distribution de *justement*. Le fait que les deux mots du français correspondent à un seul signe LSF peut expliquer cet élargissement d'usage, d'autant qu'aucun emploi de *justement* n'est attesté dans le corpus :

(34) a) Bjr juste je voulais t appeler (normand)
Bonjour **[justement]** je voulais t'appeler

b) OK juste je rentre (normand)
OK **[justement]** je rentre

c) car juste pluie je peux pas descendre avant (normand)

car **[justement]** la pluie/(il pleut) je (ne) peux pas descendre avant

d) Slt ca va? Je vais bien, excuse moi je travaille juste arrive chez moi vla pour 24 je travaille vla c'pourquoi (réunionnais)
Salut ça va? Je vais bien, excuse-moi je travaille **[justement]** j'arrive chez moi voilà pour le 24 je travaille voilà c'est pourquoi

Par ailleurs, nous avons relevé des marques interrogatives de type '*question tags*'[21] dans les deux corpus, comme l'illustrent les exemples en (35). Ces marques sont assez inattendues dans un contexte d'économie mais correspondent à des formes très fréquentes en LSF (ainsi que dans d'autres langues des signes, cf. Zeshan, 2004).

(35) a) g parlé a [nom] pr vend prochain pr refilmer el é ok et toi? oui ou non (normand)
J'ai parlé à [nom] pour vendredi prochain pour refilmer elle est ok et toi ? **oui ou non**

b) et je viens qd meme? Ou pas (normand)
Et je viens quand même ? **Ou pas**

c) Oui je sai si t es accord qe je vien chez twa jeudi ou pa? (réunionnais)
Oui je sais si tu es d'accord que je viens chez toi jeudi **ou pas ?**

d) Pfff... Bah viens avec moi? Non? (réunionnais)
Pfff…Bah viens avec moi ? **Non** ?

2.3.2 Lien potentiel au traitement visuel du son

Les personnes sourdes, ayant un accès visuel aux sons du français parlé, reproduisent parfois l'image labiale d'un mot, occasionnant ainsi des 'doublets' comme [Ze] et [Se][22] dans l'exemple

[21] Les exemples relevés ne sont pas de « réels » tags d'un point de vue syntaxique puisqu'ils ne correspondent pas tout à fait à des « fins d'énoncés assertifs, sous forme de micro interrogation à polarité très souvent inversée » mais en revanche d'un point de vue pragmatique ils sont des *tags* puisqu'« ils s'apparentent à une demande de confirmation (littérale ou purement rhétorique d'une prise de position qui vient d'être opérée sur la validation de (la relation) Sujet / Prédicat » (Lapaire & Rotgé, 2002 : 534).

[22] Notation en SAMPA *Speech Assessment Methods Phonetic Alphabet* (jeu de caractères phonétiques utilisable sur ordinateur utilisant les caractères ASCII 7-bits imprimables, basé sur l'Alphabet phonétique international (API)).

(36) ou encore, comme dans l'exemple (37), *2* [d2] pour *te* [t2], les couples de sons sourd/sonore correspondant à la même articulation labiale[23].

(36) si tu es la **g** toi (normand)
si tu es là [**chez]** toi

(37) C pou **2** demandè c ou le mariage (réunionnais)
C'est pour [**te]** demander où c'est le mariage

Les exemples ainsi relevés concernent précisément les mots-outils (ou du moins ce ne sont ni des noms, ni des verbes), qui sont dans leur majorité des formes phonologiques légères (souvent monosyllabiques et ne portant pas l'accent d'insistance) et sensibles à l'élision, l'omission, l'assimilation.

Par ailleurs, nous relevons des formes écrites en lien avec la labialisation qui accompagne les signes manuels. Ainsi, le signe QUE-FAIRE en LSF est accompagné d'une labialisation du français 'quoi fait' [kwafe] dont on retrouve l'empreinte, nous semble-t-il, dans la syntaxe *il va quoi faire* du sms de l'exemple (38).

(38) L autre ami sourd il va **quoi faire**? (réunionnais)
L'autre ami sourd il va [**faire quoi]** ?

3. En guise de conclusion et de perspectives

L'écriture-sms en contexte de surdité se révèle ainsi un lieu privilégié pour observer les zones instables : par un effet loupe, occasionné par le contexte d'écriture particulier, par le contact entre des langues typologiquement très distantes, cette forme d'écrit conforte les tendances en présence et fait se rencontrer les forces de variation à l'œuvre.

Prenant appui sur deux corpus 'sourds' et 'entendants' de l'espace francophone (Normandie – Réunion), nous avons pu dresser un inventaire de formes communes à tous les corpus :

[23] Quelques formes comparables ont été observées dans les sms entendants mais ils relèvent de jeux de parole enfantine (le parler 'à la Titeuf') ; or ce n'est pas le cas ici.

- des formes relevant du français ordinaire (omission du *ne* de négation ou du pronom impersonnel *il* ; *on* pour *nous*, et *ça* pour *cela* ; interrogatives directes avec le mot interrogatif placé *in situ* ou avec le point d'interrogation en unique marqueur),
- des formes relevant de la syntaxe agrégative : omission de mots-outils : déterminant, préposition, conjonction (parataxe).

Par ailleurs, nous avons identifié des zones instables et des zones flottantes spécifiques à ces situations de contacts multiples (français – LSF – écriture-sms ; français – LSF – écriture-sms – créole) :

- des zones instables et flottantes portant sur des traits particularisants communs aux sourds et aux apprenants de L2 : le système pronominal (substitutions de pronoms) ; la sous-catégorisation verbale ; la copule ; les auxiliaires ; les conjonctions (remplacées par des formules proches, ou remplaçant des conjonctions *zéro*) ; les prépositions (remplacement des formes 'légères' par des formes plus denses sémantiquement …) ; les constructions avec le pronom fort ;
- des zones flottantes spécifiques au corpus réunionnais, se laissant interpréter à la lumière des contacts entre la LSF, le créole, le français de La Réunion : omission de la copule et du sujet ou du subordonnant ; absence de subjonctif ; interrogative indirecte *in situ* ; emploi de pronom OD pour OI.

Enfin, nous avons distingué des formes qui semblent spécifiques au contexte de surdité, que ce soit en France métropolitaine ou à La Réunion :

- l'emploi de *juste* correspondant à la distribution de *justement*,
- l'emploi de marques interrogatives de type '*question tags*' (*oui ou non*, *ou pas*, …),
- l'emploi de 'doublets' mettant en jeu les couples de sons sourd/sonore qui ont la même articulation labiale (sourde pour sonore et *vice versa*),
- l'emploi de formes présentant un lien avec la labialisation qui accompagne les signes manuels (*il va quoi faire* avec la labialisation [kwafe]).

Les spécificités liées exclusivement à la surdité se sont révélées peu nombreuses, mais nous disposons de quelques cas intéressants à explorer dans une étude plus systématique, notamment

dans les éventuels contacts avec la LSF et du fait de la transcription des valeurs sonores résultant de la façon dont elles sont perçues visuellement (par la lecture labiale).

Les comparaisons des corpus sourds et entendants seront approfondies sur différents axes particuliers : sur un plan quantitatif, nous examinerons la fréquence, la systématicité des procédés mais aussi la combinaison des marqueurs ; sur un plan qualitatif, nous analyserons les variations selon les interlocuteurs. Ainsi, nous entreprenons actuellement[24] l'élaboration d'une base de données en partage qui permettra non seulement l'étude linguistique transversale des données sms grâce aux transpositions orthographiques, aux analyses des langues et codages linguistiques des phénomènes en présence (dont par exemple les réalisations foisonnantes et particularisantes des interrogatives directes comme indirectes), mais aussi une prise en compte de chaque locuteur avec ses caractéristiques sociolinguistiques et interactionnelles.

Références

Abeillé, A. & Godard, D., 2005, « De la légèreté en syntaxe », *Bulletin de la Société de Linguistique*, tome XCIX/1, 69-106.

Blanche-Benveniste, C. & Jeanjean, C., 1986, *Le français parlé. Edition et Transcription*, Paris, CNRS Editions.

Blanche-Benveniste, C., 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, Gap.

Carayol, M. & Chaudenson, R., 1979, « Essai d'analyse implicationnelle d'un continuum linguistique : français-créole », in Wald, P. et Manessy, G. (Eds), *Plurilinguisme, normes, situations, stratégies*, Paris, L'Harmattan, 129-172.

Cellier, P., 1985, *Comparaison syntaxique du créole réunionnais et du français*, Publications de l'Université de la Réunion.

Chaudenson, R., 1993, « Francophonie, "français zéro" et français régional », in Robillard, D. de & Beniamino, M., (Eds), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, vol. 1, 385-404.

[24] Notre projet de recherche porte sur l'alternance codique dans les textos produits par des scripteurs sourds, dans le cadre d'une subvention accordée par la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF).

Chaudenson, R., Mougeon, R. et Béniak, E., 1993, *Vers une approche panlectale de la variation du français,* Paris, Didier-Erudition – ACCT, Coll. « Langues et développement ».

Delaporte, Y. (2002). *Les Sourds c'est comme ça*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Fairon C., Klein J.R. et Paumier S., 2006, *Le langage SMS*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, Cahiers du Cental, 3.1.

Frank-Job, Barbara, 2008, « ''Putain, vivent les fautes''. Le passage à l'écrit de l'immédiat communicatif dans les nouveaux médias et son impact sur les conventions du français écrit », in Erfurt, J. et Budach, G. (Eds), *Standardisation et déstandardisation*, Frankfurt M., 63-81, http://sirao.kgf.uni-frankfurt.de/linguistic-networks/pdfs/Frank-Job-BeitrageErfurt.pdf.

Gadet, F., 1989, *Le français ordinaire*, Paris, Colin.

Gadet, F., 1992, *Le français populaire*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? ».

Gillot, D., 1998, *Le droit des sourds: 115 propositions*, Rapport parlementaire.

Gonac'h, J. (2008), « Les déterminants dans l'interlangue des bilingues turc-français et turc-anglais », in Loiseau M. *et al*. (Coord.), *Autour des langues et du langage*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 291-298

Grosjean, F., 1996, "Living with two languages and two cultures", in Parasnis I. (Ed.), *Cultural and Language Diversity and the Deaf Experience*, Cambridge, Cambridge University Press, 20-37.

Koch, P. & Œsterreicher, W., 1990, *Gesprochene Sprache in der Romania : Französisch, Italienisch, Spanisch*, Tübingen, Niemeyer.

Lambrecht K. & Lemoine K., 1996, « Vers une grammaire des compléments zéro en français parlé », *Travaux linguistiques du CERLICO*, n° 9, 279-309.

Lapaire J-R., Rotgé W., 2002, *Linguistique et grammaire de l'anglais*, Université de Toulouse-Le-Mirail, Presses universitaires du Mirail.

Larjavaara M., 2000, *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica.

Laurier M., 1989, « Le subjonctif dans le parler franco-ontarien : un mode en voie de disparition ? », in Mougeon R. & Beniak E. (Eds), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 105-126.

Ledegen, G. & Léglise, I., 2007, « Variations syntaxiques dans le français parlé par des adolescents en Guyane et à la Réunion », in Lambert P. *et al*. (Eds), *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 95-106.

Ledegen, G., 2007a, « Inventaire des particularités morpho-syntaxiques du français régional de la Réunion : interférences, « régionalismes grammaticaux » ou français « ordinaire » tout court ? », *Le français en Afrique*, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique, n° 22, 319-330 (www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/ 22/22.html).

Ledegen, G., 2007b, « L'interrogative indirecte *in situ* à la Réunion : *elle connaît elle veut quoi* », *Le français parlé du 21ième siècle : normes et variations géographiques et sociales*, Actes du Colloque à l'Université d'Oxford (23 et 24 juin 2005), Paris, L'Harmattan, 177-200.

Ledegen, G., 2008, « Résonance sms. '' Jc c koi mé javé pa rèalizé sur le coup!'' », *LINX*, n° 57, Gadet, F. & Guérin, E. (Dirs), 'Français parlés/français hors de France/créoles à base française d'un point de vue syntaxique', 101-112.

Ledegen, G., à par. a, « Prédicats 'flottants' entre le créole acrolectal et le français à La Réunion : exploration e zone ambiguë », in Chamoreau C. & Goury L. (Coord.), *Systèmes prédicatifs des langues en contact*, CNRS Editions.

Ledegen, G., à par. b, « Ecrits ordinaires du créole réunionnais dans les sms : ''T kwa la fai ?'' », in Colloque *Éclairages pluridisciplinaires pour une orthographe fonctionnelle et consensuelle du créole réunionnais* (27, 28, 29 mai 2009 – Université de La Réunion, Lofis la Lang Kréol La Rénion).

Liénard, F., 2007, « Analyse linguistique et sociopragmatique de l'écriture électronique – Le cas du sms tchaté », in Gerbault, J. (éd.), *La langue du cyberespace : de la diversité aux normes*, Paris, L'Harmattan, 265-278.

Millet, A., 2003, *Que voilent et que dévoilent les représentations sociales de la surdité.* Ms. Communication présentée au Congrès européen MSHS Poitiers, avril 2003.

Mottez, B., 2006, *Les sourds existent-ils ?* Textes réunis et présentés par Andrea Benvenuto Paris, L'Harmattan.

Nadeau, M. & Machabée, D., 1998, « Dans quelle mesure les erreurs des sourds sont-elles comparables à celles des entendants ? », in Dubuisson C. & Daigle D. (Dirs), *Lecture, écriture et surdité*, Montréal, Logiques édition, 169-195.

Panckhurst, R., 2008, « Short Message Service (sms) : typologie et problématiques futures », in Arnavielle, T. (Coord.), *Polyphonies*, Montpellier, Éditions LU, 33-52.

Porquier, R. & Py, B., 2005, *Apprentissage d'une langue étrangère : contexte et discours*, Paris, Didier.

Py, B., 2004 (réédition), « À propos de quelques publications récentes sur l'analyse des erreurs », in Gajo, L. *et al*., *Un parcours au contact des langues*, Paris, Didier, 13-23.

Seeli, J., 2010-2011, *Sms sourds à La Réunion : analyse syntaxique et sociolinguistique*, Master 2, Université de La Réunion.

Selinker, L., 1994, *Reconsidering interlanguage*, London/New York, Longman.

Sharma, D. & Rickford, J. R., 2009, "AAVE/creole copula absence. A critique of the imperfect learning hypothesis", *Journal of Pidgin and Creole Languages*, 24:1, 53-90.

Tarone, E., 1988, *Variation in Interlanguage*, London, Edward Arnold.

Tuller, L., 2000, « Aspects de la morphosyntaxe du français des sourds », *Recherches linguistiques de Vincennes*, n° 29, 143-156.

Véronique, D., 1997, « Emergences grammaticales en langue 2 », in Martinot, C. (dir.), *Actes du Colloque International sur l'acquisition de la syntaxe en langue maternelle et en langue étrangère*, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, n° 631, Paris, Diffusion Les Belles Lettres, 295-332.

Vienney, S., Liénard, F. & Melian, C., 2007, « Créativité et figement dans une nouvelle situation linguistique complexe : les nouvelles formes de communication écrites », in Hârmâ, J. *et al*. (Eds), *SILF 2005 – Actes du XXIXème colloque international de linguistique fonctionnelle*, Tampereen Yliospistopaino Oy (Juvenes Print), Tampere, 253-259.

Blondel, Marion / Gonac'h, Jeanne / Ledegen, Gudrun / Seeli, Julia, 2011, « Ecriture-sms en Métropole et à La Réunion : 'zones instables et flottantes' du français ordinaire et spécificités du contexte de surdité ». Dans : *Travaux linguistiques du CERLICO*, 24, 'Transcrire, Écrire, Formaliser - (1)', Col, Gilles / Osu, Sylvester N. (Dirs), 51-70.

Watbled, J.-P., 2003, « Grammaire créole et grammaire française », in Ledegen, G. (Ed.), *Anciens et nouveaux plurilinguismes, Actes de la 6° Table Ronde du Moufia*, Fernelmont, Editions Modulaires Européennes, 135-158.

Waterschoot K. & Van Herreweghe M., 2007, Is it Possible to Find Evidence of Interference from Flemish Sign Language into the written Dutch of Deaf Children?, The 6th International Symposium on Bilingualism (May 30 - June 2 2007 - Hamburg), Handout.

Wiesmath, R., 2006, *Le français acadien. Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick/Canada*, Paris, L'Harmattan.

Zeshan, U., 2004, Interrogative Constructions in Sign Languages - Cross-linguistic Perspectives, *Language*, Vol. 80, n° 1, 7-39.